



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 12 avril 2019

La France remporte l'exercice international de cyberdéfense Locked Shields 2019

L'équipe française composée par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et le ministère des Armées est arrivée à la première place de l'édition 2019 du plus grand exercice international de cyberdéfense en situation réelle, Locked Shields, organisé par le NATO Cooperative Cyber Defence Centre of Excellence de Tallinn. La République tchèque et la Suède complètent le podium.

A l'issue d'une compétition qui s'est déroulée du 7 au 12 avril 2019, ce sont plus de 1200 experts en cyberdéfense de 23 nations qui ont dû faire face à plus de 2 500 cyberattaques. La France a mobilisé 60 spécialistes (civils, militaires et réservistes) du domaine provenant des différentes sous-directions de l'ANSSI, et, pour la partie des armées : les composantes cyber des armées, directions et services placées sous la responsabilité du Commandement de la cyberdéfense (COMCYBER), avec le soutien de la Direction Générale de l'Armement, qui ont œuvré ensemble à déjouer ces cyberattaques.

Madame Florence Parly, ministre des Armées félicite l'ensemble de la délégation française : « *il s'agit d'une victoire collective, avant tout. Nous avons en France une expertise indéniable dans le domaine cyber, et surtout des personnels de talents. Nos spécialistes cyber par le biais de la préparation opérationnelle apprennent à travailler ensemble, testent leurs compétences tout au long de l'année. Cette victoire montre également que nos investissements, nos efforts, ainsi que notre proximité avec l'ANSSI sont gagnants.* »

Le directeur général de l'ANSSI, Guillaume Poupard salue également cet effort collectif : « *ce succès à l'exercice Locked Shields 2019 est une très grande fierté et démontre la capacité des acteurs de la cyberdéfense française, tant au sein du ministère des armées que de l'ANSSI, à coordonner leurs expertises respectives pour répondre efficacement à des enjeux de sécurité internationaux majeurs. Nous pouvons féliciter nos joueurs français qui, cette année encore, ont été brillants et remporté la première place !* »

À PROPOS DE LOCKED SHIELDS

Locked Shields est le plus grand et le plus complexe exercice international de cybersécurité. Il est organisé par le Centre d'excellence de la coordination de cybersécurité (CCDCOE) depuis 2010 de l'OTAN. Regroupant plus de 1200 spécialistes en cyber, cet exercice est une occasion unique de réunir l'ensemble des acteurs de lutte information défensive.

À PROPOS DE L'ANSSI

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n°2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale. L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité du Premier ministre.



AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION
ANSSI - 51, boulevard de la Tour-Maubourg - 75700 PARIS 07 SP

www.ssi.gouv.fr - communication@ssi.gouv.fr



Contacts presse :

ANSSI

Bureau relations presse

Tél : 01 71 75 84 04

communication@ssi.gouv.fr

DICoD

Centre de presse

Tél. : 09 88 67 33 33

presse@dicod.fr